



## PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 27 juillet 2024

#### **Alerte canicule : passage en vigilance ORANGE en Gironde**

Au vu des conditions météorologiques, Météo France a placé le département de la Gironde **en alerte canicule ORANGE à compter de ce dimanche 12h00**. Les températures devraient atteindre localement 37°C dans la journée et jusqu'à 40° lundi dans les terres. Les températures minimales devraient être comprises entre 20 et 23°.

Conformément aux dispositions ORSEC sur la gestion sanitaire des vagues de chaleur, **Étienne GUYOT**, préfet de la Gironde, a informé l'ensemble des maires du département et mis en pré-alerte les services d'urgence, les services de secours et les associations de protection civile de la Gironde. La cellule départementale canicule sera réunie dans sa formation plénière ce dimanche 28 juillet au matin pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du dispositif de prévention.

**Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance.** Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

En période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras) ;
- passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...) ;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, si nécessaire demandez l'aide.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-vagues-de-chaleur-et-leurs-effets-sur-la-sante> et sur le site des services de l'État en Gironde <https://www.gironde.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Canicule-et-vagues-de-chaleurs>

Un numéro d'information est également à disposition du public : **0800 06 66 66**  
(appel gratuit depuis un poste fixe).